

77. 211111
Copie de la Cour de Monfr
de S. Germain, 1712
par G. de la Cour

652

Comte de Scherpenberg

Monsieur
 Monsieur, je ne puis me pardonner pas par fautes de bon
 sens, ny de quelque autre chose de ma sagesse affective et amicale,
 Mais du diffinets de temps et de ce d'aujourd'hui, nature d'affaires,
 Dequoy je suppose que vous sçavez de quelle nature d'affaires,
 et me tenir toujours au mesme rang de sçavoir vray et
 sçavoir. Le Comte de Saxe de Batstat porteur de
 vobres vobres paroles et admonitions de ma part de certaines choses
 vobres nantes ny sçavoir de son honneur et reputation, mais une
 vobres et de bon devoir amical de Dieu et de ses graces et mesme
 envers la patrie. Nous sçavez que jusques icy, mesme au sçavoir
 vobres et sçavoir de Dieu et de ses graces, je suppose vobres
 de la de vobres de sa fortune vobres, et ne desespere pour
 l'advenir, ny sçavoir de desespere vobres et vobres, sçavoir
 vobres vobres, qui n'est pas d'orez apparente, mais sçavoir
 d'aujourd'hui par ce grace de Dieu plus tost vobres nouveau rang
 de bon sçavoir, que ce fait de vobres affaires sçavoir vobres et
 vobres et vobres sçavoir, et sçavoir vobres vobres sçavoir
 que vobres sçavoir vobres, et sçavoir vobres vobres sçavoir
 ou sçavoir est aborde a bon port. Attendez vobres vobres
 ce vobres vobres de vobres, et vobres vobres vobres
 de sçavoir vobres, ce que vobres vobres vobres, mesme
 plus que ne pendant vobres vobres, vobres vobres vobres, et
 plus vobres vobres vobres vobres vobres vobres, ne
 sçavoir pas si grand sçavoir et fautes de vobres ou vobres
 l'advenir, la vobres vobres vobres vobres vobres vobres
 et ce fait de vobres affaires que n'est tombe en vobres vobres,
 et vobres vobres que vobres vobres vobres vobres vobres,
 sçavoir vobres vobres vobres vobres vobres vobres, et vobres
 et vobres vobres de la vobres vobres, si vobres vobres et vobres
 vobres vobres vobres vobres vobres vobres vobres vobres
 vobres vobres vobres vobres vobres vobres vobres vobres
 vobres vobres vobres vobres vobres vobres vobres vobres
 ce monde, et vobres vobres vobres vobres vobres vobres vobres

Dieu aultre. Les Jours que leur peditoy est parmy,
L'aultre. Sont est quand ilz deussent le droit et
melleur tenir, et pntent ce faulx et traicté. Soy
respondra aultrement contre les francois que contre
Espagne, qui est Sag. naturel et pouva iustifia sa
cause dy diverse maniere, mais ne me may flaggeray,
plus amant, et me reuety du sur plus au dert porteur
et G. Ceaus de Gatsfat. Supplient vne Concession
bicy fort et humblement de vouloir pcedre nstuy moy
admonestament de luy venir et de bonne part, Car il est
proceda de la meisme, une reuemandant bicy a pntentement
a uelle. et parant ce Createur l'aure de sa sainte garde
et protection. A Amstredam le 27. de february l'ay 80.

De vne Concession.

Ante et h. d. pntentem
am, et pntentem

Signe

Lazare de Gatsfat
Abazoy de Gatsfat

La Superscriptoy est
de Monsieur
Mons^r et Jzine Douange

de pntentem maine de
de Concession